



# Société Neuchâteloise de Tir Sportif

## Division pistolet – Chef du championnat de match décentralisé

Salathé Roland  
Mobile: 079 324 10 74

Maillefer 20

2000 Neuchâtel  
E-mail: rsalathe@net2000.ch

## Note explicative pour le déroulement du CCA P-10

Selon décision prise lors de l'assemblée des sociétés Pistolet du 26 octobre 2017, la SNTS organise une finale cantonale au pistolet 10m sur appui, le **vendredi 6 mars 2020, à Montmollin**. Basé sur les règles du tir sportif FST, la division vous propose la procédure ci-dessous.

Cette finale est ouverte à tous les tireurs et tireuses des catégories d'âge « Seniors A, Vétérans et Seniors vétérans ». Les tireurs doivent être titulaires de la licence pour cette discipline de tir, selon les règles 1.10.4030

Les positions de tir sont définies par les règles du tir sportif, n° 1.10.4029

### Qualification

Chaque tireur tire une passe de qualification de 30 coups dans son stand. Les feuilles de stand (Carte de match P-10 / 30) peuvent être téléchargées depuis le site SNTS/Pistolet/Règlements/Directives et Documents. Les résultats sont à transmettre au responsable mentionné en en-tête. **Délai : vendredi 21 février 2020**

### Finale

Le responsable cantonal définira la liste des qualifiés pour la finale. Les huit meilleurs seront qualifiés. Selon règlement des médailles de la SNTS, une participation minimale de 5 tireurs est toutefois requise.

Les aides de tir officielles sont mises à disposition par la SNTS, à l'exception des tabourets personnels.

La finance d'inscription pour la finale se monte à CHF 20.00 et sera encaissée lors du contrôle d'arme.

L'horaire de tir pour la finale est le suivant :

18h00 : Contrôle d'armes et des moyens auxiliaires éventuels, mise en place des tireurs

18h30 : Temps de préparation et essais (15 minutes)

18h46 : Match 30 coups (temps disponible : 40 minutes)

19h30 : Palmarès


*En dérogation à l'article 10.1 du règlement ISSF 2017, le chargement peut se faire avec l'arme appuyée sur la banquette de tir, avec le canon dirigé en direction des cibles.*

### Classement

Le classement sera établi sur la base du total des 30 coups, toutes catégories confondues. Les égalités seront départagés selon le règlement ISSF, art. 6.15.1

Le palmarès sera proclamé à l'issue de ce programme. Une médaille tour-de-cou sera remise aux trois premiers classés.

Neuchâtel, 4 novembre 2019

Chef du CMD  
  
Roland Salathé